

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1214 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1214

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 août 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de Marine Meunier (Guy), embarqué à Marseille par voie aérienne, le 5 août 1964, débarqué A Djibouti le 6 août 1964, est mis à la disposition du Commandant âde Cercle de Tadjourah pour assumer les fonctions d'adjoint au Commandant de la 2e Compagnie de Milice, à compter du 15 août 1964 et, cumulativement à ces fonctions, celles d'adjoint au Commandant de Cercle de Tadjourah, à compter du 15 novembre 1964, en remplacement de l'adjudant-chef Lusetti (Constantin) rapatrié.